

# DES ACTIONS CULTURELLES ACCESSIBLES

Écoles, collèges, lycées, établissements médicaux-sociaux, EHPAD, centres sociaux, associations sociales et culturelles du territoire, enseignement artistique, troupes amateurs... n'hésitez pas à nous contacter pour monter des projets. Quelques exemples d'actions possibles :

## SÉANCES EN APRÈS-MIDI

Des spectacles ouverts à tous, avec des séances en soirée et en journée. Un tarif à 6€ pour tout groupe pouvant être réglé avec le Pass culture collectif.

## RENCONTRE AVEC L'ÉQUIPE ARTISTIQUE

Avant, après le spectacle ou en résidence de création, nous vous proposons des rencontres propices à l'échange et à la réflexion artistique. Cela permet de sensibiliser, préparer ou encore répondre à des questionnements sur le spectacle et la vie des artistes.

## RÉPÉTITIONS PUBLIQUES

Entrez dans l'intimité de l'équipe artistique et des techniciens durant les derniers préparatifs de la représentation. Une occasion unique de percevoir l'œuvre et l'artiste autrement !

## ATELIER DE PRATIQUE ARTISTIQUE

Découvrez de nouvelles formes d'expressions ou développez des aptitudes artistiques. Nous vous accompagnerons dans l'organisation d'ateliers dans votre établissement.

## DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Conçu par les compagnies, il présente généralement le spectacle, ses choix artistiques, ses références... Nous vous les transmettrons par mail sur demande.

## VISITE DES LIEUX

Découvrez l'envers du décor du Théâtre des Jacobins, de la salle Solenval ou encore du Labo (scène des musiques actuelles). C'est aussi l'occasion de découvrir l'histoire du théâtre, les codes et les superstitions !

**Nous restons à votre disposition pour imaginer les projets les plus fous.**

### Contact :

Émeline LE BAIL – 02 96 87 72 76  
mediation.saisonculturelle@dinan-agglomeration.fr



## CARTE « ABONNÉ »

Disponible au prix de 12€, bénéficiez du tarif réduit sur l'ensemble des spectacles de la Saison culturelle de Dinan Agglomération !

### EN VENTE

 **En ligne** à compter du mercredi 11 septembre à 10h00 (paiement par carte bancaire).

 Les 11, 12 et 13 septembre de 10h00 à 12h30 à l'**Office de Tourisme de Dinan**.

 **Par correspondance** en adressant votre demande ainsi qu'un chèque à l'ordre du Trésor public, à :

Dinan Agglomération  
Saison culturelle  
8 Boulevard Simone Veil – 22100 Dinan

